

L'expertise des citoyen-ne-s concernant un projet qui impacte leur lieu de vie est la meilleure arme qui existe face à l'intérêt privé d'un promoteur et sa logique de rentabilité.

Intégrer cette lutte dans un réseau de solidarités entre collectifs, en promouvant la justice environnementale et sociale, en amenant une réflexion sur l'aménagement du territoire, en proposant des outils, et en favorisant les alternatives, c'est l'objectif que veut atteindre le réseau Occupons le terrain.

### MOTS CLÉS

réseau, outils, alternatives, solidarités

### SOMMAIRE DU CHAPITRE

01. « Ni ici, ni ailleurs »
02. Des inégalités multiples
03. Justice environnementale et sociale
04. Vivre ensemble et alternatives



Votre engagement dans un combat contre un petit ou grand projet inadapté, inutile, imposé ou carrément nuisible pourrait vous mener bien plus loin que ce que vous imaginiez au départ.

Même si les enquêtes publiques et les procédures légales obligent à mettre en avant des arguments architecturaux et urbanistiques, d'autres éléments entrent en jeu très rapidement.

D'une part, l'attachement profond que des personnes ressentent pour leur lieu de vie - que ce soit leur quartier, leur village, leur commune ou leur région - est souvent un moteur puissant qui les amène à vouloir défendre ces lieux quand ils sont menacés de destruction.

D'autre part, dans le cours de l'action que vous mènerez, vous serez certainement confrontés à des questions qui vont bien au-delà de la sauvegarde du « petit bois » et vous serez amenés à y répondre en inscrivant votre action dans une réflexion plus large.

## 01. « NI ICI, NI AILLEURS »

Le terme péjoratif de « NIMBY » (Not In My Back-Yard - Pas Dans Mon Jardin) est souvent utilisé par des porteurs et porteuses de projets d'aménagement pour dénigrer les mouvements d'opposition qu'ils et elles rencontrent. Cela leur permet de prétendre que les groupes d'habitant·e·s réfractaires n'agiraient que pour protéger leurs petits intérêts privés tandis que eux, soutenus par la légitimité de la puissance publique, représenteraient l'intérêt général.

Rien n'est plus faux.

D'une part, l'objectif premier des « bétonneurs » et autres promoteurs consiste pratiquement toujours à accroître les bénéfices d'entreprises privées. C'est une logique de rendement à court terme sur laquelle est basée la grande majorité des projets d'aménagement.

D'autre part, si les résistances locales s'ancrent logiquement dans un attachement profond à un territoire, elles conduisent bien souvent les collectifs et les habitant·e·s à affirmer une volonté de réflexion plus globale en vue de défendre un véritable intérêt commun. En témoigne une des phrases/slogans qu'on retrouve régulièrement dans les batailles contre des projets nuisibles : « Ni ici, ni ailleurs ».

Cette phrase exprime beaucoup de choses. Le refus qu'un projet néfaste quelque part soit simplement déplacé ailleurs, avec les mêmes conséquences négatives. La volonté de ne pas camper sur un refus local et de se montrer so-



lidaires de groupes défendant ailleurs d'autres territoires menacés. Et la volonté aussi d'opposer à ce genre de projets néfastes une autre logique de développement et d'autres manières de voir l'avenir.

## 02. DES INÉGALITÉS MULTIPLES

Les inégalités environnementales et sociales sont criantes au niveau territorial en Belgique comme ailleurs sur la planète. Pour le dire simplement : dans nos régions, les personnes pauvres et/ou immigrées vivent généralement dans des zones plus polluées (air, eau ou sol), plus exposées aux risques et nuisances (industries, autoroutes, entreprises Seveso), moins connectées à des espaces verts et de moindre qualité paysagère.

Il en va de même pour la résistance aux projets suscitant l'opposition de la population. Lorsque des projets d'aménagements sont annoncés à proximité de quartiers où vivent majoritairement des personnes à haut niveau socio-économique, une opposition est plus rapidement reconnue et prise en compte par les médias et par le monde politique.

À l'inverse, de nombreux projets de « bétonisation » ou de « gentrification » sont eux menés en toute quiétude dans des espaces urbains ou péri-urbains plus paupérisés, où vit une population souvent d'origine immigrée et qui sont délaissés par les pouvoirs publics.

Cette différence de traitement s'explique aussi par une autre inégalité, de type culturel et relationnel : ce sont généralement les personnes qui vivent dans les endroits les plus agréables (ou les

moins dégradés) qui ont un accès plus aisé aux outils, ressources et relais qui leur permettent de faire entendre leur voix pour protéger leur cadre de vie.

## 03. JUSTICE ENVIRONNEMENTALE ET SOCIALE

En tant que réseau de solidarité entre collectifs, Occupons le terrain veut lutter contre ces inégalités environnementales et sociales. D'une part, en essayant de mettre à la disposition du plus grand nombre les outils et ressources permettant de lutter efficacement contre les projets d'aménagement nuisibles. D'autre part, en développant une réflexion globale sur l'aménagement du territoire afin que tous les projets nuisibles, non seulement ne voient jamais le jour, mais aussi ne se concentrent pas dans des zones où les conditions pour faire exister une résistance sont plus difficiles.

C'est pourquoi OLT cherche à fédérer, renforcer et organiser la multitude de résistances locales afin de faire front face aux logiques de bétonnage, de rendement à court terme et de domination des intérêts privés. Pour que la préservation des cadres de vie, de la biodiversité et des espaces verts ne renforce pas les inégalités existantes, il est essentiel de placer la notion de justice environnementale et sociale au centre de nos combats. C'est ainsi que nous pourrons déjouer la logique de concurrence entre les territoires imposée par les bétonneurs et passer à une solidarité en actes et entre luttes menées depuis les territoires.

## 04. VIVRE ENSEMBLE ET ALTERNATIVES

Les luttes de territoire et les résistances aux projets d'aménagement sont aussi l'occasion de réfléchir à des alternatives et de commencer à les mettre en œuvre.

Les participant·e·s aux luttes de territoires sont confronté·e·s aux difficiles défis contemporains. Les collectifs deviennent ainsi des lieux où on apprend à connaître les réalités, les objectifs des promoteurs et des autorités publiques (et les liens fréquents entre eux !). On y réfléchit à un autre rapport à l'environnement, à d'autres manières d'échanger des biens, d'échanger socialement, de faire évoluer le monde.

On y expérimente des manières de faire, de vivre ensemble, en matière d'agriculture, d'habitat, de transports, d'aménagement du territoire. Ce sont des lieux où les gens pensent les biens communs, l'alimentation, l'énergie, la mobilité... à partir de leurs usages et pas uniquement à partir de la logique de profit.

Et, dans leur fonctionnement et leur pratique quotidienne, les collectifs sont aussi des lieux où peuvent se développer d'autres manières de penser et d'agir ensemble, à partir de l'intelligence collective du groupe, de la prise de responsabilités par chacun, de la démocratie directe... Tout cela peut permettre de reprendre confiance en la capacité individuelle et collective, de « comprendre le monde pour le changer ».

